

**COMMUNE DE SAULIAC SUR CELE**  
**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 27 SEPTEMBRE 2018**

**Présents :** Daniel Bancel, Michel Certhoux, Violaine Debelle, Erwan Leconte ,Anne Lompech, Caroline Salvin Yousef, Yves Segond.

**Absents :** Marie Odile Kleitz, Christian Mathieu et Sébastien Ménard.

**Secrétaire de séance :** Erwan Leconte

Les comptes rendus des deux séances précédentes sont approuvés.

**Ordre du jour :**

**1. DELIBERATIONS :**

- Décision modificative pour tenir compte de l'augmentation du coût de la rénovation de la chapelle du Roc Traoucat
- Tarification de la salle des fêtes, définition des périodes hiver/été + Convention et règlement à modifier en conséquence
- Adoption de la convention avec le SDAIL pour la maîtrise d'ouvrage des travaux du logement au dessus de la mairie .

**2. PCS : Exercice de mise en oeuvre**

**3. Informations et échanges sur les dossiers en cours**

**4. Rapport annuel du maire pour le service public de l'eau et de l'assainissement**

**5. Demande de subvention de l'association "Anima"**

**6. Questions diverses**

\*\*\*\*\*

**1. DELIBERATIONS :**

- Décision modificative pour tenir compte de l'augmentation du coût de la rénovation de la chapelle du Roc Traoucat.

En raison du retard dans les travaux et finalement du désistement de l'entreprise il a fallu tenir compte de la dégradation plus importante du bâtiment

Le programme 49 est abondé de 1000 euros, cette somme sera prise sur le programme 48 « rénovation du logement de la mairie » qui avait été largement abondé de 48000 euros.

Vote favorable à l'unanimité.

- Tarification de la salle des fêtes, définition des périodes hiver/été + Convention et règlement à modifier en conséquence.  
Les tarifs décidés sont les suivants :
  - 15/10 au 15/04 : 75 € pour les sauliacois, 150 € pour les extérieurs au village et gratuit pour les associations.
  - 15/04 au 15/10 : 45 € pour les sauliacois, 90 € pour les extérieurs au village et gratuit pour les associations.
  - Cautions : 500 € pour la location de la salle des fêtes seule et 900 € salle + réserve du bar (cuisine) et 100€ pour le ménage.

Vote favorable à l'unanimité

Le Conseil Municipal décide également, à l'unanimité, de fixer une caution de 400 € pour la location (à titre gratuit) du matériel de sonorisation et 200 € pour le vidéo projecteur.

- Convention avec le SDAIL du Lot pour l'aide à maîtrise d'ouvrage concernant les travaux du logement de la Mairie.  
Le SDAIL nous propose une convention d'intervention du SDAIL à hauteur de 2105€ HT, correspondant à la mission d'appui de la Mairie pour gérer le chantier en lien avec le maître d'œuvre et les entreprises devant réaliser les travaux.

Vote favorable à l'unanimité

Erwan Leconte fait part de son étonnement quant au rôle de maillon supplémentaire joué par le SDAIL en lien avec l'investissement complémentaire pour la commune.

Le maire fait observer que le département assurait autrefois gratuitement cette aide à la maîtrise d'ouvrage, ce fut le cas pour l'opération « cœur de village », elle est aujourd'hui proposée par un syndicat départemental (le SDAIL) et facturée aux communes .

## 2. PCS : Exercice de mise en oeuvre

Pour l'instant, nous n'avons prévu de participer à cet exercice proposé par la Préfecture en raison des dates proposées, les vendredis, coïncidant avec les soirées du café associatif.

## 3. Informations et échanges sur les dossiers en cours

- Voirie :  
Portions à faire au PATA, vues avec le Grand Figeac : Mas del Rey à La Balme, Métairie Basse, pointe vers Carbonié.

Les portions de débroussaillage seront fixées d'ici début novembre.

Des devis seront demandés à des entreprises pour l'aménagement des voies piétonnes du cimetière.

- Maîtrise d'œuvre pour le dossier de réaménagement de l'aire de repos.  
L'appel d'offre a été fructueux et après étude technique du dossier par les services du Syndicat Mixte Rance-Célé, nous aurons à nous prononcer sur la proposition de l'architecte paysagiste retenu. Etudes en cours...
- Point sur l'évolution du Presbytère  
Le déménagement de la location est en cours par un professionnel mandaté pour cela. Après le nettoyage complet des lieux, la municipalité envisagera une réfection des lieux.

#### **4. Rapport annuel du maire pour le service public de l'eau et de l'assainissement**

Le maire fait part au conseil de la synthèse du rapport annuel du Syded. En particulier pour l'aire de baignade à Sauliac , l' eau jugée de bonne qualité (3 fermetures de la baignade en avant saison, 5 en saison).

Pour le SYDED la situation de Sauliac est assez favorable.

#### **5. Demande de subvention de l'association "Anima"**

Cette association propose le cinéma à Sauliac et demande une subvention de 100 €.

Avis favorable à l'unanimité, vu l'activité culturelle proposée au village par cette association.

#### **6. Questions diverses**

Lecture est faite au Conseil Municipal du courrier envoyé par Vincent Labarthe, président du Grand Figeac, en réponse à notre sollicitation concernant la pyrale du buis.

Le maire informe le conseil qu'un livre non retourné à la bibliothèque Départementale de prêt : « La face cachée du vin » devra être remboursé par la commune pour 19€.

Sauf si l'emprunteur se dévoile !